

Gignac, le 22 mai 2018

Ref : JFE/tg/CP18-014

COMMUNIQUE DE PRESSE

La permanence parlementaire de Jean-François ELIAOU emmurée par des membres de la Confédération paysanne

Dans la matinée, la porte d'entrée de la permanence parlementaire de Jean-François ELIAOU, Député de l'Hérault a été emmurée par des membres de la confédération paysanne voulant réagir au projet de loi EGALIM qui entre en discussion ce jour à l'Assemblée Nationale. En cours de campagne électorale et depuis le début de son mandat, Jean-François ELIAOU écoute les agriculteurs et défend leurs intérêts.

Il s'investit pour le monde paysan et agricole. Il porte les revendications des éleveurs du plateau face à la propagation du loup sur le territoire. Il s'investit sur le problème de l'irrigation en vallée de l'Hérault et il est attentif à la conchyliculture sur le bassin de Thau.

Un rendez-vous avec la confédération paysanne a été pris le 15 mai dernier pour une rencontre le 18 juin prochain.

Cette action ne remettra pas en cause son engagement pour la défense du monde agricole. En revanche, l'attitude conflictuelle et non constructive n'aboutira pas une évolution de la condition paysanne.

Contact presse :

Tiphaine GROSSIN – 04 67 02 68 10 - 07.87.64.22.29 – contact@jeanfrancoiseliaou.fr